DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT indre et loire

MILE DE IDURS plan d'exposition aux risques naturels loss

MOUVEMENTS zonage

Ce secteur correspond à une zone faiblement bâtie sujettents de terrains dont l'ampleur peut être importante.

- Secteur R 2 de la rue de la Loire

Ce secteur correspond à une petite zone densément bâtie soumise à une du coteau génératrice de troubles dans les constructions.

Ce secteur est exposé à des risques conjugués d'effondrement de cavités, d'éboulements de blocs rocheux, de chutes de pierres. Les mouvements de terrain à craindre sont des mouvements de grande ampleur.

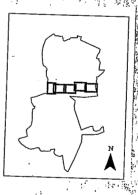
Ce secteur est soumis à des risques de mouvements de terrains - essentiellement liés à des chutes de blocs dus - à l'évolution du coteau. Par ailleurs, ce coteau est creusé de nombreuses cavités de dimensions variables, qui sont des causes d'instabilité.

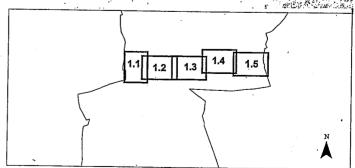
Le secteur B 2 correspond à la falaise, ou à une zone de forte pente, élargie aux espaces directement menacés en haut et en pied de falaise.

- Secteur B 3, exposé au risque d'effondrement des cavités souterraines

DE TERRANS

Echelle: 0





ATELIER D'URBANISME_BRIGM_BCE.OM

